

## Message de M. Pascal Terrasse, Député (France), Secrétaire général parlementaire

Formation parlementaire sur «Administration et Organisation du travail parlementaire»  
30 mai au 4 juin 2016 - Kinshasa (RDC)

Honorable rapporteur du Sénat de la République Démocratique du Congo,

Monsieur le Directeur de cabinet de M. le Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, Cher Jean-Pierre Lihaut,

Madame la conseillère politique de l'Ambassade de Belgique en République démocratique du Congo,

Monsieur le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie,

Monsieur le Secrétaire général de l'Assemblée nationale de la République du Burundi,

Monsieur le Professeur Alexandre Viala,

Honorables invités,

Mes cher(e)s ami(e)s francophones,

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi que s'ouvre aujourd'hui, à Kinshasa, une nouvelle action de coopération parlementaire au bénéfice du parlement bicaméral de la RDC.

C'est aussi la 6<sup>ème</sup> édition du cycle de formation à l'intention des fonctionnaires parlementaires francophones co-organisé par l'Université Senghor et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Comme vous le savez, la précédente édition, tenue en novembre dernier à Bamako (Mali), a été tragiquement frappée par l'attaque terroriste de l'hôtel *Radisson Blu* où séjournait la délégation et où a été assassiné un des hauts fonctionnaires conférenciers, venu de Belgique, Geoffrey Dieudonné.

L'assemblée régionale Afrique de notre Assemblée, réunie la semaine dernière à Bamako (Mali), lui a rendu un hommage vibrant en inaugurant une plaque commémorative. En outre, sur ma suggestion validée par le Bureau de l'APF, notre commission des affaires parlementaires a travaillé lors de sa réunion d'avril dernier à Ottawa (Canada) sur la mise en place d'un prix Geoffrey-Dieudonné afin de pérenniser sa mémoire et de récompenser, chaque 20 novembre, un fonctionnaire parlementaire du sud de l'espace francophone.

Je remercie vivement le recteur de l'Université Senghor d'avoir souhaité malgré tout poursuivre cette coopération entre nos deux institutions et je me réjouis que le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Président de l'Assemblée nationale de la RDC, le décore en fin de semaine dans l'Ordre de la Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures.

Cette formation est importante à plus d'un titre.

Tout d'abord car elle a pour objectif de permettre aux fonctionnaires et administrateurs parlementaires sans qui, il est important de le souligner, il ne peut y avoir de démocratie parlementaire efficace, de renforcer les compétences indispensables à une meilleure maîtrise de leurs fonctions. Tout cela, mesdames et messieurs les participants, dans le but d'améliorer le soutien que vous pouvez apporter aux parlementaires. Tout en perfectionnant vos connaissances, tant en ce qui concerne le cadre général de votre mission qu'en ce qui a trait aux difficultés techniques de sa mise en œuvre, vous vous verrez, par cette formation, outillés afin d'identifier et de coordonner les moyens d'améliorer l'administration et le fonctionnement de l'institution parlementaire bicamérale en RDC.

Importante ensuite car cette formation s'inscrit dans le cadre du renforcement de la synergie entre l'APF et les opérateurs de la Francophonie, objectif cher au cœur de la Secrétaire générale de la Francophonie, S. Exc. Mme Michaëlle Jean et rappelés lors des Sommets de la Francophonie.

Importante enfin par l'ampleur et la diversité des thèmes qui seront traités au cours de cette semaine. Ceux-ci, à savoir les régimes politiques francophones comparés, les fonctions parlementaires et la déontologie parlementaire, les statuts et carrières des fonctionnaires parlementaires et la rédaction de documents, sans oublier le travail des commissions, la préparation et le déroulement de la séance plénière et enfin, les relations extérieures du parlement, sont d'une pertinence avérée pour la République démocratique du Congo, comme pour tous les parlements de l'espace francophone qui sont engagés depuis des décennies dans un vaste chantier de consolidation et d'institutionnalisation de la démocratie parlementaire.

Ce type de formation apparaît particulièrement nécessaire à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie dans la mesure où il vous permet de confronter vos expériences acquises, de renforcer vos connaissances, de comparer vos systèmes institutionnels et les modes de fonctionnement de vos assemblées avec les divers confédérés, et d'optimiser vos capacités opérationnelles et rédactionnelles. Vous n'avez sans doute pas tous la même expérience professionnelle, le même vécu institutionnel, mais cela ne constitue en rien un obstacle. Au contraire, c'est ce qui fait la richesse et l'originalité de ces rencontres et de ces échanges. Vous serez, chers amis, les ambassadeurs de cette formation au sein de votre Parlement.

Je voudrais remercier les quatre conférenciers qui, fort de leurs qualités professionnelles et des expériences vécues dans leur pays respectifs sur ces thématiques intéressantes, ont accepté de relever ce passionnant défi.

Je nomme ici,

- M. Marc Rwabahungu, Secrétaire général de l'Assemblée nationale de la République du Burundi,
- M. Alexandre Viala, Professeur à l'Université de Montpellier, Professeur invité de l'Université Senghor,
- Mme Emmanuelle Lavie, Conseillère, chef de la division de la coopération interparlementaire au service des affaires internationales et de défense de l'Assemblée nationale de la République française,
- Et l'un de mes collaborateurs à l'APF, M. Philippe Péjo, fonctionnaire des services du Sénat de la République française, Conseiller de la Commission des affaires parlementaires au secrétariat général de l'APF.

Un chef de service de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc devait également y intervenir mais il s'est désisté hier.

Permettez-moi également de remercier très sincèrement le Professeur Albert Lourde, Recteur de l'Université Senghor, et à travers lui l'institution qu'il dirige, pour son implication personnelle dans l'organisation de cette activité et pour la caution scientifique qu'il lui apporte.

Enfin, je voudrais saluer le Président de votre Assemblée nationale, S.Exc. M. Aubin Minaku, Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et S. Exc. M. Léon Kengo Wa Dondo, Président du Sénat de la RDC, ainsi que leurs collaborateurs qui ont souhaité cette action de coopération et permis sa réalisation dans les meilleures conditions.

Cette formation est en quelque sorte le prolongement et l'approfondissement de l'APF. Elle permet en effet de mettre en exergue le rôle de l'APF en tant que promoteur de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'Homme. C'est en particulier sur la base de ces principes fondamentaux que s'organisent les débats et les échanges au sein de notre Assemblée. Ce sont aussi ces principes qui guident nos actions de coopération et tout ce que nous entreprenons pour renforcer la solidarité au sein de la communauté parlementaire francophone. Cette formation se situe, de plus, dans un objectif permanent de notre Assemblée : contribuer au développement et à la connaissance réciproque des cultures et des civilisations des peuples francophones.

Je suis certain qu'avec l'intérêt des fonctionnaires parlementaires ici présents, l'excellent travail de préparation qui a été réalisé et la grande qualité des conférenciers, cette nouvelle formation sera un succès.

Je serai particulièrement attentif à ses résultats et il me reste à vous souhaiter, mes cher(e)s ami(e)s francophones, une excellente semaine.

Je vous remercie de votre attention.

---